

Image not found or type unknown



Qui doit signé l'acte de vente?

Par **rabby89**, le **03/11/2009 à 18:50**

Bonjour, je suis en procédure de divorce, rien n'est prononcé pour l'instant.... mon ex femme a vendue la voiture qui était aux deux noms sans mon consentement, elle a dû signer à ma place ou pas d'ailleurs !!! elle vient de m'annoncer qu'elle a vendu la voiture dans un courrier ! na-t-elle le droit de faire ça? ne suis-je pas obligé de signer l'acte de vente ? elle a dû faire un faux !!! merci de l'aide que vous m'apporterez